

Le projet du conseil scientifique du PNRVA 2017

Réunion du 26 octobre 2016

(synthèse réalisée par J. Corneloup)

Suite à une séance consacrée à une réflexion sur la façon d'envisager nos pratiques au sein du CS du PNRVA, différentes propositions ont été faites pour accompagner les actions portées par le personnel du parc et pour donner vie à la communauté scientifique que nous représentons au sein de cette institution.

Les personnes présentes : CARRERE Pascal, FERSING Katia, CAYRE Patrice, AMBLARD Christian, BOIVIN Pierre, VOLLET Dominique, MARSAT Jean Bernard, CORNELOUP Jean

1 – Organisation d'un séminaire début janvier (une journée) ayant pour finalité de saisir le fonctionnement et le développement du parc via les différents services impliqués dans la charte du PNRVA

- Le matin : présentation par la directrice de l'organisation de cette institution (financement, gestion, activités, fonctionnement des services, relations politiques et territoriales, les enjeux présents et à venir) + discussion
- L'après-midi : dialogue avec le personnel, impliqué dans les différents services de cette institution (organisation, personnes concernées, pratiques développées, relation avec les habitants et les professionnels, évaluation des actions menées, perspectives,...).
- À partir de ces échanges, mise en lumière des principales problématiques sur lesquelles le CS se propose d'apporter des éléments de réflexion.

2 – Mise en place d'un espace numérique dédié au CS (page sur le site internet du parc)

- Présentation des membres du CS
- Liste des événements scientifiques existants (en cours d'année)
- Etat de la recherche actualisée (publications référentes : ouvrage, articles, rapports d'étude,...)
- Les programmes de recherche en cours identifiés, réalisés par différentes équipes locales, régionales,... internationales.
- Création d'un blog, d'une page facebook, d'une liste de diffusion, d'un forum citoyen...
- Autres propositions (réactualiser la Dépêche scientifique du PARC ?,...)

3 – Les implications des membres du CS dans les pratiques du PNRVA

- Les actions des chercheurs effectuées avec le personnel du parc (dans les services, lors d'événements,...) : rendre compte de ces actions au sein du CS.
- Les activités de recherche réalisées dans le parc (laboratoires de recherche, institutions connexes,...) par les membres du CS : rendre compte de ces activités de recherche au sein du CS
- Idem par d'autres chercheurs (à la marge)

4 – Projet de recherche-action (Services et CS du PNRVA)

- Envisager le développement de programmes ou de projets de recherche (en lien avec les problématiques identifiées, le programme de la charte ou/et avec d'autres sujets d'actualité).
- Définition de thèmes référents (pratiques d'évaluation, bio-diversité, services éco-systémiques,...)
- Recherche de financements européens, régionaux ou autres.
- Plateforme territoriale massif central (une piste possible)
- Instauration des binômes (ou des micro-collectifs) entre chercheurs et agents du parc.

5 / Projet de recherche scientifique

- Répondre à des appels à projets régionaux (comme ceux de la MSH) ou nationaux
- Envisager une ANR (pourquoi pas ?) en lien avec d'autres CS des PNR.
- Définir des axes de recherche possibles
- Co-définir les projets avec les agents du parc.

6 / Projet d'étude ou de recherche en master et en doctorat

- Identifier les recherches effectuées par des étudiants en lien avec le PNR
- Définir des axes de recherche par le CS à proposer à des étudiants (dans les années à venir)
- Développer des bourses CIFRE

7 / Manifestations scientifiques

- Organisation d'un séminaire ou d'un colloque sur la recherche dans le PNR des volcans par thématiques d'étude ou/et secteurs institutionnels, spécifiques au PNR
- Organisation d'un séminaire (entre membres du CS + qq experts) pour qualifier les types de modèles de développement éco-socio-systémique du PNRVA.
Proposition : l'identité géographique du parc, vue par les scientifiques.

8 / Les séances du CS

- 3 à 4 rencontres par an
- A planifier le plus tôt possible

9 / Perspective institutionnelle

- Envisager la présence de membres du CS dans le conseil administratif du PARC